



Lancé par l'ARGLSF le 14 septembre 2008 sous la présidence de M. Paul Audet, le projet a débuté le 1^{er} janvier 2010 pour une durée de 5 ans. M. Pierre Ouellet, pêcheur d'expérience, prend charge du dossier avec M. Gilles Carrier. Les ensemencements, sur une période de 10 ans, ont débuté en 2011 pour se terminer le 12 mai 2020. Le décalage entre le début et la fin du projet est dû au fait que de 2013 à 2016, pendant 4 années, l'approvisionnement en ouananiches n'était pas possible. Le seul fournisseur de ouananiche du Québec, Salmothem au Lac Saint-Jean, n'avait plus de géniteurs disponibles.

Le projet a pour **objectifs** de rendre la pêche sportive plus attrayante et fructueuse, maintenir la qualité et la quantité des espèces de poissons, préserver la ressource, améliorer la vocation récréotouristique de la région et développer/maintenir des relations avec le MNR/MFFP et les intervenants du milieu.

À partir des objectifs du projet et du budget autorisés, les **éléments de la stratégie** étaient de rencontrer M. Luc Major, biologiste du MNR Chaudière-Appalaches, pour ajuster nos connaissances du GLSF et ses espèces de poissons, discuter avec lui de l'implication de MNR, obtenir les confirmations de financement des municipalités, décider des espèces de poissons à ensemençer, identifier et valider les fournisseurs de dorés et de ouananiches, acheter les poissons, ensemençer, obtenir de l'information sur les poissons capturés en développant et implantant un registre de pêche, obtenir des commanditaires pour implanter le registre de pêche et développer des relations avec le MNR Chaudière-Appalaches et Estrie qui se partagent la gestion du GLSF et ses tributaires.

Pour les **types de poissons** à ensemençer, M. Major recommande la ouananiche. Il ne recommande pas l'ensemencement de doré car, à sa connaissance, le doré ne se reproduirait pas cependant, il l'autoriserait.

Le projet a été **financé** par l'ARGLSF à la hauteur de 3,000\$ par année pendant cinq ans, les membres qui ont accepté une majoration de leur cotisation annuelle de 5\$ et faits des dons significatifs, les municipalités pour un montant de 5\$ par année par riverain pendant cinq ans. Desjardins a commandité le projet pour environ 4,000\$ permettant ainsi l'impression des registres de pêche, la fabrication des boîtes de distribution des registres de pêche ainsi que des prix pour les tirages. Afin de promouvoir le registre de pêche, le Parc national de Frontenac a donné les séjours en tente Huttopia pendant les 5 années du projet. Ces séjours ont fait l'objet d'un tirage pour ceux qui ont complété et remis leur registre de pêche.

Tableau résumé des **entrées et sorties de fonds** de l'ARGLSF.

Source : États financiers de l'ARGLSF

1,930 **registres de pêche** ont été compilés de 2009 à 2019. Il y a eu 25,715 heures de pêche et la capture de 5,216 poissons dont 2,150 ouananiches, 201 dorés, 369 brochets et 2,355 perchaudes. Les pêcheurs provenaient de 197 villes à travers le Québec

Tableau résumé des entrées et sorties de fonds de l'ARGLSF			
	2008-14	2015-20	Total
Entrées de fonds			
ARGLSF	15 000,00		15 000,00
AGLSF-SS, ARC, Adstock	14 980,00		14 980,00
Dons membres	8 300,00		8 300,00
Municipalités	23 260,00		23 260,00
Intérêts	0	1 155,95	1 155,95
Total entrées	61 540,00	1 155,95	62 695,95
Sorties de fonds			
Ensemencements	19 911,43	42 784,52	62 695,95

Le projet a conduit à l'**implication du MNR/MFFP** pour lancer plusieurs études et ensemencements. Une 3^{ème} étude du lac a été faite en 2010-11 dont le rapport a été déposé en janvier 2016. D'autres études ont été faite par le MFFP-Estrie dans les tributaires du GLSF (pêche électrique) afin de vérifier la reproduction de la ouananiche et localiser les frayères à éperlans. Le MFFP-Chaudières-Appalaches a, quant à lui, réalisé une

étude pour localiser les frayères à éperlans et ouananiches dans les tributaires nord. Les ensemencements faits par le MFFP, principalement dans la rivière Rat Musqué, a été de 57,836 unités pour des longueurs de 2 po principalement jusqu'à 10 po.

L'ARGLSF et l'APGLSF ont ensemencé, 2020 inclus, 13,913 ouananiches d'une longueur variant de 6 à 14 po pour 65,836\$ et 7,950 dorés de 4 po pour 18,570\$. Pour voir les ensemencements de tous les types de poissons, les organismes, longueurs et les localisations depuis 1951, vous pouvez consulter le site web de l'APGLSF au www.apglsf.com dans le menu « **Ensemencement** ».

Le projet a eu des **retombées économiques et sociales** significatives. L'ARGLSF a ensemencé au Parc Municipal de Lambton, Adstock, Baie Sauvage et Chemin Thibodeau. Il a relancé les ensemencements annuels par le MFFP. Généré un tournoi de pêche à la ouananiche. Des relations étroites avec le MFFP, Chaudière-Appalaches et Estrie ont apporté des modifications aux lois et règlements du MFFP et lancé plusieurs études spécifiques. Plusieurs publications ont été faites dans l'info-Lambton, l'Écho de Frontenac, le journal Le Cantonnier et par Communiqués de presse.

La **formation de l'AP(êcheurs)GLSF** s'est faite en 2010. Elle assure le suivi et la continuité du projet. 2011 a été le lancement du premier tournoi de pêche annuel à la ouananiche en mai. Chaque année, environ 225 à 300 pêcheurs se rencontrent à La Source. À chaque tournoi, environ 7,000\$ de prix de présence sont donnés aux participants. C'est un événement promotionnel majeur pour la région et La Source argentée devenu Complexe La Source et l'APGLSF. Les entreprises locales (restaurants, dépanneurs, magasins de sport, hébergement, marina, Parc municipal, etc...) bénéficient du passage des pêcheurs non seulement pour la journée du tournoi mais aussi pour toute la saison estivale.

L'APGLSF a développé un **plan d'action 2016-20** avec suivi annuel. Pour consulter, voir : <https://www.apglsf.com/apglsf-2016-2020-image/>



En plus des **objectifs** initiaux du projet ensemencement de l'ARGLSF, elle ajoute deux autres objectifs, « organiser des activités éducatives et récréatives » et « favoriser la protection de l'environnement ». Afin de rencontrer son objectif éducatif et récréatif, l'APGLSF a lancé l'« Initiation à la pêche blanche » pour la relève et le grand public à la fin janvier à l'occasion du Carnaval Ti-Cube.

Un **site web** a été développé en 2017, www.apglsf.com. En plus des contacts (associations et municipalités) et des articles pertinents, il contient aussi toute l'information relative à la pêche et à son association dont le mot du président, les membres, les ensemencements, le tournoi de pêche à la ouananiche, la pêche blanche, le registre de pêche, les études du lac, l'information du MFFP.

Afin de préparer une **seconde phase au projet pour 2021–25**, l'implication financière des municipalités riveraines est essentielle. Nous **recommandons** que, afin de maintenir un niveau d'ensemencement soutenu et rencontrer les objectifs du projet au cours des cinq prochaines années, l'APGLSF, appuyée par l'ARGLSF, fera sous peu une demande de participation financière annuelle aux cinq municipalités riveraines. Cette participation financière des municipalités s'ajouterait au 20\$ par carte de membre vendue par l'APGLSF pour l'achat de poissons, la participation à des études et la restauration de frayères.

Nous tenons à **remercier** les municipalités riveraines (Adstock, Coleraine, Lambton, St-Romain et Ste-Praxède), l'association des Caisses populaires Desjardins riveraines du GLSF, les associations de riverains (ARGLSF, AGLSF-SS, ARC et Adstock), les donateurs privés et l'APGLSF qui ont rendu possible ce projet quinquennal de grande envergure sans oublier le MRNF/MFFP Chaudière-Appalaches et Estrie.